

# COMMENT MIEUX MAÎTRISER SES DÉBOUCHÉS ?

Entre circuits courts et filières longues...

## Les « filières territoriales »



Certains agriculteurs, sur des exploitations de taille moyenne et dont la fonction reste essentiellement de produire, ont créé des formes d'organisation collective impliquant leurs partenaires : des « filières territoriales ». Moins gourmandes en temps que les circuits courts et plus rémunératrices que les filières longues, les filières territoriales constituent une véritable réponse pour les agriculteurs souhaitant mieux maîtriser leurs débouchés.

# Mieux maîtriser ses débouchés avec les filières territoriales



## QU'EST-CE QU'UNE FILIÈRE TERRITORIALE ?

C'est une forme d'organisation collective qui s'appuie sur des exploitations de taille moyenne souhaitant se concentrer sur la fonction de production.

Elle construit des relations entre groupes aux intérêts complémentaires (agriculteurs, artisans, fournisseurs, clients) dans un objectif économique, écologique et de vitalisation des territoires.

Elle poursuit des finalités de relocalisation et de commerce équitable, communes avec les circuits courts, et adopte un schéma de filière, associant l'amont et l'aval, avec des acteurs spécialisés, fondé sur l'échange entre acteurs, la relation directe et une gouvernance partagée.

Elle développe une offre complémentaire aux circuits courts par la diffusion locale de produits transformés (farine, pâtes, conserves, mais aussi bois de chauffage, matériaux de construction...) et l'élargissement à des marchés plus importants (restauration collective, grande distribution de proximité...).

## CARACTÉRISTIQUES DES FILIÈRES

	Circuits longs	Filières territoriales	Circuits courts
MAÎTRISE DES PRIX	-	+	++
REVENUS	-	+	++
IMAGE DU MÉTIER	-	+	+
SANTÉ ET ENVIRONNEMENT	=	+	=
LIEN SOCIAL AGRICULTEURS/CONSOMMATEURS	-	+	++
DENSITÉ EN EMPLOIS AGRICOLES ET RURAUX	-	+	++
TEMPS DE TRAVAIL DE L'AGRICULTEUR	+	+	-

## LES FILIÈRES TERRITORIALES OBSERVÉES

- **Petite dimension** (+/- 50 agriculteurs)
- **Coopérative ou association** Loi 1901, SCIC, GIEE, SARL
- **Production alimentaire ou non** (produits céréaliers, bois, chanvre, produits laitiers, viandes, huiles végétales, légumes...)
- **Plusieurs intermédiaires locaux, de l'amont à l'aval** (fournitures, transformation, commercialisation)

Cette plaquette s'appuie sur les travaux de Cécile Barlier, stagiaire à Réseau Civam en 2019

# CONDITIONS D'ÉMERGENCE ET DE RÉUSSITE D'UNE FILIÈRE TERRITORIALE

## S'organiser localement entre agriculteurs

Pour valoriser leurs productions et maîtriser leurs débouchés, les agriculteurs se regroupent et s'impliquent dès l'émergence de la filière. Dans les cas étudiés, ils mettent en commun leurs savoirs et leurs moyens pour investir, recruter, créer un outil de commercialisation parfois en y associant l'aval. En s'unissant, les agriculteurs sont mieux représentés et retrouvent un pouvoir de décision dans la filière.



### — LE MOULIN DE POMAÏROL —

AGRICULTEURS ET ARTISANS POUR LA VALORISATION DE VARIÉTÉS DE BLÉS LOCAUX ET BIOLOGIQUES

L'association « Moulin de Pomaïrol » rassemble une vingtaine d'agriculteurs, paysans-meuniers, paysans-boulangers et boulangers qui valorisent des blés de variétés locales, biologiques et écrasés sur meule de pierre. Animés par l'envie de produire des blés oubliés, typiques de leur territoire (Aude) et nutritionnellement qualitatifs (conservation du germe par écrasement à la meule de pierre), les membres de la filière sont engagés solidairement : « des farines et du pain sains, respectueux de l'environnement et des gens ». C'est un projet ancré, autonome et militant.

« Nous avons recruté un meunier »

### — LA COOPÉRATIVE VOLAILLES BIO DE L'OUEST —

RÉÉQUILIBRER LES POUVOIRS À L'ÉCHELLE « RÉGIONALE »

Volailles Bio de l'Ouest (VBO) produit un million de volailles biologiques et regroupe 37 éleveurs principalement en Vendée, Deux-Sèvres, Maine-et-Loire et Loire Atlantique. La filière a été structurée par Biocoop et de son cahier des charges « Ensemble solidaires du producteur au consommateur ». Elle associe la coopérative de producteur (VBO), une usine de production d'aliments biologiques (SAS Mercier) et de trituration de soja (créée à dessein : Soleil de Loire), un abattoir artisanal (Freslon) et deux distributeurs nationaux spécialisés (Biocoop et Unébio). Cette organisation est la base d'une communication régulière et de gré à gré, entre des acteurs « bios et locaux », encadrée par des échanges à trois voies (prix, volumes, transformation des produits) entre l'abattoir, le distributeur Biocoop, contribuant à la cohérence entre production et consommation. Elle laisse également une certaine autonomie aux agriculteurs : 25% d'aliments peuvent être autoproduits et 25% des animaux peuvent être vendus en direct.

« Nous avons créé un circuit de commercialisation »

## Construire des partenariats territoriaux de filière

Des instances de concertation localisées entre agriculteurs et partenaires permettent de sécuriser les contrats d'approvisionnement, de distribution, de fixer les prix et les marges. Cela garantit des échanges plus équilibrés entre des opérateurs dont le suivi commercial reste inégal (mobilisation, suivi économique et juridique), facilitant l'établissement d'une relation de confiance.

## Mobiliser autour de pratiques écologiques et d'une identité de territoire

Une filière territoriale mobilise aussi des entrepreneurs, collectivités, institutions locales, associations environnementales et/ou des citoyens locaux. Elle est en cela un vecteur de cohésion sociale. Plus proche du consommateur, elle devient socialement essentielle à l'agriculteur (« on sait où vont nos produits»). Ainsi, elle nécessite et conduit à la prise en compte de l'écologie dans les pratiques agricoles. Pour les institutions et collectivités, elle valorise une ressource locale et culturellement partagée, spécifique au territoire, créant de l'emploi non délocalisable.



### — LA SCIC\* BERRY ENERGIE BOCAGE —

VALORISATION D'UNE RESSOURCE À FORTÉ IDENTITÉ LOCALE

La SCIC a été constituée pour préserver le bocage berrichon (Pays de la Châtre et Berry St Amandois). Elle valorise le bois bocager, une ressource abondante localement, utile écologiquement et qui fait partie de l'identité locale, encourageant ainsi la gestion durable de la haie. Le bois déchiqueté qu'elle produit constitue une énergie renouvelable rentable pour des chaudières de grosse capacité (réseaux de chaleurs communales, lycées, châteaux), dont les collectivités sont les principales clientes, incitées à devenir membres de la SCIC.

Certaines municipalités montrent l'exemple par la réussite du modèle économique (investissement pour une taille optimale de bâtiments) et social (besoins des habitants du centre bourg), comme à St Plantaire. L'essaimage de l'expérience vise à mieux coordonner la demande localement en instituant un collectif de consommateurs mieux organisé (particuliers, collectivités).

\* Société Coopérative d'Intérêt Collectif

« Nous avons investi dans une déchiqueteuse »

# DES PISTES POUR L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE FILIÈRE TERRITORIALE

## Penser l'accompagnement

Un accompagnement extérieur peut être utile s'il est justement employé et repéré par les acteurs. Dans le cas contraire, il faut identifier un leader interne capable de gérer les différentes étapes de structuration de la filière, au risque d'aboutir à une confusion des rôles (ex : animer la phase de constitution de l'identité de groupe ne doit pas avoir pour conséquence que le leader assume ensuite les décisions seul). Dans tous les cas, il apparaît essentiel de formaliser les étapes, le périmètre des groupes thématiques de décision, les responsabilités de chacun et organiser les différents temps (information, débat, décision), savoir mobiliser les leviers financiers et adopter une stratégie de communication adaptée aux différents moments (journées d'information, festives, interventions, médias).

## Constituer un collectif autour d'objectifs et de valeurs partagés

Dès l'émergence de la filière, il est essentiel de concevoir un projet commun fondé sur des finalités énoncées et partagées par tous. Dans tous les cas, les acteurs de la filière partagent un objectif de juste rémunération des différentes parties prenantes, de réponses aux besoins de chaque groupe, de valorisation des ressources et potentiels disponibles localement.

Cette identité permet au groupe d'être reconnu et soudé pour le lancement et le déploiement du projet (mobilisation d'autres partenaires, d'adhérents, de clients...).

**« L'objectif : produire une farine locale à intérêt nutritif et gustatif - Pomaïrol. »**

## Faire reconnaître un produit, local et écologique

La spécificité des filières territoriales est de valoriser économiquement une ressource locale, écologique et socialement utile.

L'identification de la qualité écologique, territoriale et sociale de ce produit formalise la lisibilité par l'ensemble de la filière. Beaucoup de filières identifiées ont recours à la certification «Agriculture Biologique», ou à des «systèmes participatif de garantie (SPG)».

**« Nous avons construit un Label Bois Bocager Durable avec une dizaine d'autres filières bois bocager locales françaises - SCIC Berry Energie Bocage »**

## Engager et organiser les acteurs de l'amont à l'aval

Le succès de ce type de filière réside dans l'implication de tous les maillons de la filière. Parfois, les initiatives sont portées isolément par les producteurs (difficultés de commercialisation) ou les distributeurs (difficultés de répondre au contexte de la production), d'où l'importance de contractualiser et d'assurer un suivi des intérêts de tous les membres de la chaîne.

Le modèle économique (investissement, volumes, contexte réglementaire et facteur humain) doit être adapté aux besoins de l'aval et possibilités de l'amont.

**« De l'amont à l'aval, 7 partenaires et 37 agriculteurs engagés dans la bio - VBO »**



Les **CIVAM** sont des groupes d'agriculteurs (137 en 2019) et de ruraux qui agissent pour l'autonomie paysanne, la valorisation des ressources locales, la relocalisation alimentaire et économique. Ils s'organisent autour de ces thématiques et facilitent leur lisibilité institutionnelle. Ils emploient 250 animateurs-accompagnateurs. Ils sont portés par les valeurs de l'éducation populaire : solidarité, horizontalité, apprentissage entre pairs et coopération à l'échelle locale et nationale.

**Réseau CIVAM**  
58, rue Régnault  
75 013 PARIS  
contact@civam.org  
01 44 88 98 58